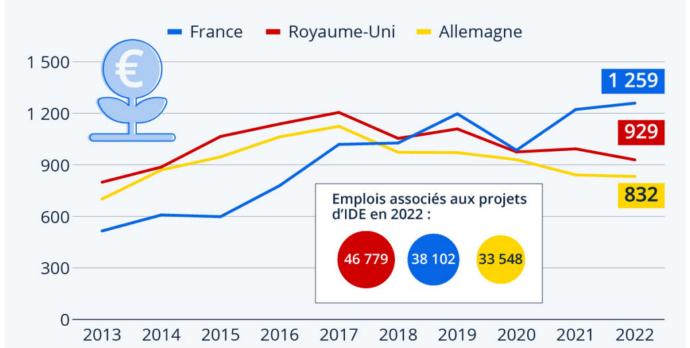


Investisseurs étrangers : la France conserve son attractivité

La France reste attractive pour les investisseurs étrangers

Nombre de projets d'investissements directs étrangers (IDE) rencensés dans les pays d'Europe (2013-2022)



Sélection des trois pays d'Europe qui attirent le plus de projets d'IDE et emplois associés.

Source : Baromètre EY de l'attractivité de l'Europe









Comme le révèle le <u>baromètre annuel de l'attractivité</u> publié par le cabinet d'audit EY, dans un contexte de stagnation des investissements en Europe, la France a conservé son rang de pays le plus attractif du continent pour les investisseurs étrangers.

Tout au long de l'année 2022, les entreprises du monde entier ont annoncé 5 962 projets d'implantation et d'expansion dans 44 pays européens, contre 5 877 en 2021 - soit une hausse de seulement 1 % en glissement annuel, contre une croissance de 5 % en 2021.

La France, le Royaume-Uni et l'Allemagne continuent d'attirer l'essentiel des projets d'investissements directs étrangers (IDE) et conservent les trois premières places en Europe, représentant environ la moitié du total des projets prévus sur le continent. Leurs performances ont toutefois été mitigées en 2022 : le nombre de projets d'IDE a légèrement augmenté de 3 % en France (1 259 projets), mais il a diminué de 6 % au Royaume-Uni (929) et de 1 % en Allemagne (832).

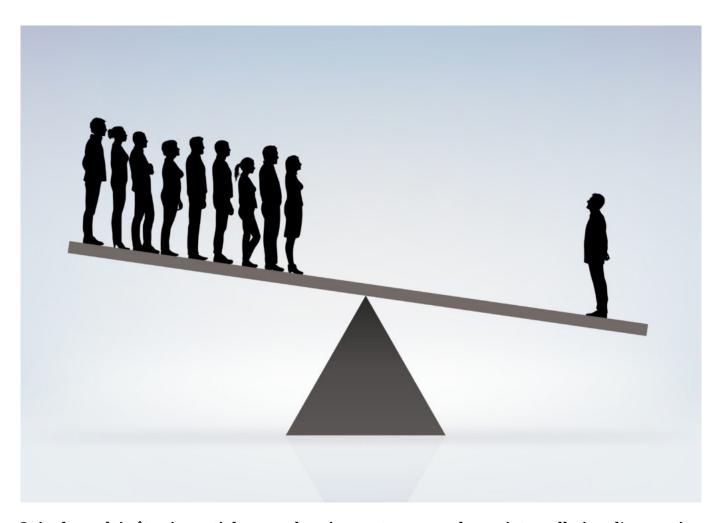
Cependant, comme l'indique notre graphique, le volume plus important de projets annoncés en France génère au total moins d'emplois (38 102 en 2022) qu'au Royaume-Uni (46 779). Le nombre moyen de postes créés par projet d'IDE est de 33 dans l'Hexagone, contre 59 outre-Manche et 58 en Allemagne. Selon le cabinet d'audit EY, cet écart s'explique « en partie à cause de coûts salariaux plus élevés et d'une réglementation du travail plus restrictive ».

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Un contre tous et tous contre un



Ecrit par le 18 décembre 2025



Loin de vouloir être impartiale, une chronique est un regard, une interpellation, l'expression d'une opinion, voire l'esquisse d'un sourire dans une actualité pas toujours très drôle. Aujourd'hui, la crise politique que traverse notre pays ne laisse personne indifférent. Je ne porterai pas ici de jugement sur le bienfondé ou la nature même de la réforme des retraites mais plutôt sur la méthode.

A de nombreuses reprises le Président de la République s'est voulu le chantre d'une « nouvelle méthode » de gouvernance plus empathique, plus à l'écoute, plus participative. Il l'a d'abord exprimée dans son livre programme, Révolution, paru en novembre 2016. Un titre qui résonne aujourd'hui étrangement... Ce fut, ensuite, en décembre 2018, la consultation citoyenne organisée par le Conseil Économique Social et Environnemental, en réponse à la crise des gilets jaunes. Après, en avril 2019, nous avons eu la convention citoyenne pour le climat. En septembre 2022, ce fût la création du Conseil National de la refondation (pardon du peu), un organisme chargé de « construire ensemble l'avenir de la France ». Toutes ces initiatives partent d'une volonté louable mais que sont-elles devenues ? Toutes ces consultations, tous ces débats, toutes ces contributions à quoi ont-ils servis ? A permettre au Président de la République de décider de tout et tout seul ?...



"Toutes ces initiatives partent d'une volonté louable mais que sont-elles devenues ?"

Après la gestion de la crise du Covid 19 qui a donné l'opportunité de l'exercice d'un pouvoir solitaire et autoritaire, la réforme de la retraite nous plonge, aujourd'hui, dans une crise politique grave. Un homme seul, fût-il le premier d'entre nous, peut-il décider contre tous et passer en force ? Un seul homme peut-il ainsi statuer sur l'avenir de millions de personnes et mettre le pays dans un tel chaos ? De quel bois faut-il être constitué pour être insensible à l'avis contraire d'une immense majorité de ses concitoyens, à faire fi de la représentation nationale et encore moins des représentants syndicaux ? On est bien loin d'un des fondements de notre constitution qui dans son article 2 dit que le principe de notre république est : « gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple ».

 \ll son principe est : gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple »

article 2 de la Constitution

Nous sommes de plus en plus nombreux à estimer que cette monarchie présidentielle a vécu. Et que le pouvoir ne doit plus se conquérir mais se partager. C'est la condition pour retrouver une démocratie apaisée, représentative et légitime.

En s'entêtant le Président de la République a réussi à faire évoluer « le non à la réforme des retraites» en « un non à Emmanuel Macron ». Cette translation du mécontentement sera sans doute déterminante pour l'avenir. A minima de précipiter ce système dans les oubliettes de l'histoire et en cela il nous aura rendu service.

Électrique ou thermique?



Ecrit par le 18 décembre 2025



Il y a quelques temps encore, cette question on ne se la posait même pas. Nous étions tous persuadé que l'avenir de l'automobile était électrique. Forcément. Les émissions de CO2, la fin des énergies fossiles... Mais aujourd'hui, cette conviction vacille quelque peu. Les députés européens viennent de reporter sine die le projet de loi interdisant la commercialisation de voitures thermiques. Sommes-nous sur le point de faire marche arrière ?

Est-ce que le bilan carbone des voitures électriques est meilleur que celui des voitures thermiques ? Pas vraiment affirment les spécialises. Pourrons-nous produire autant d'électricité que nécessaire pour faire rouler tous nos véhicules ? Encore moins sûr. Le réseau de distribution sera-t-il à la hauteur pour délivrer tous ces mégawats ? Non, sauf au prix d'importants investissements. Sans parler de la question des métaux rares nécessaire aux batteries (extractions, recyclage...)

Ces derniers temps, le courant passe un peu moins bien pour la voiture électrique.

"Des modèles d'automobiles qui ne servent pas uniquement à transporter d'un point ${\bf A}$ à un point ${\bf B}$ "



Le 7 mars dernier, le parlement européen devait voter une loi interdisant aux constructeurs automobiles de commercialiser, à partir de 2035, tous types de véhicules équipés de moteur thermique. Ce vote, qui ne devait qu'être une formalité, se heurte, aujourd'hui, à la fronde de 4 pays qui en s'abstenant bloquent la décision. Outre la Pologne et la Bulgarie, on notera que les deux autres pays : l'Allemagne et l'Italie, sont deux nations qui ont en commun la particularité de construire des modèles d'automobiles qui ne servent pas uniquement à transporter d'un point A à un point B.

Ferrari, Lamborghini et Maserati pour l'Italie. Porsche, Audi, BMW et Mercedes pour l'Allemagne. Le poids économique de cette industrie, et en particulier en Allemagne, n'est certainement pas étranger à « la prudence » exprimée par leurs gouvernants. En effet, avec le passage au tout électrique il y a un risque certain que ces constructeurs ne conservent plus les positions qui sont les leurs aujourd'hui, et qu'ils ont chèrement acquises. La plus puissante des Tesla a des performances moteur comparables à celles de biens des super-cars italiennes ou allemandes !

"On néglige peut-être un peu trop l'hydrogène ou les carburants de synthèse"

Bien des avis éclairés affirment que le moteur thermique n'est pas mort, mais ce sera sans énergies fossiles polluantes. En effet, on néglige peut-être un peu trop l'hydrogène ou les carburants de synthèse. Porsche (tiens tiens) a annoncé en décembre dernier l'ouverture de son usine de production de carburant synthétique totalement neutre en carbone. Ce nouveau carburant baptisé e-Fuel est créé en utilisant de l'hydrogène et du dioxyde de carbone déjà présent dans l'atmosphère. L'hydrogène, non naturelle, est produite à partir d'électrolyse de l'eau utilisant l'électricité provenant d'éoliennes. Quant aux émissions de CO2 des moteurs, elles sont réduites de 85%. In fine, le bilan carbone est bien meilleur que pour la voiture électrique. Et il n'est pas nécessaire de changer son véhicule. Bon, il faut du vent et de l'eau...

Au-delà de ce débat et sans vouloir apparaître comme un vieux con, je me méfie aujourd'hui de ce qui nous ait présenté comme étant le progrès, nécessaire et inéluctable. Juste un exemple comme cela pris au hasard : l'intrusion et la généralisation du numérique partout dans notre vie n'ont pas fait la démonstration que nous y avons gagné en liberté ou que le monde aillait mieux, alors que c'était quand même un peu la promesse. Je vous laisse juge.

Cannabis médical: 1 Français sur 5 est prêt à

en prendre

Cannabis médical: 23 % des Français sont prêts à en prendre Part des répondants dans une sélection de pays qui seraient ouverts à la prise de cannabis médical pour leur traitement Pologne (46 % Allemagne 39 % Canada 🙌 35 % États-Unis 🥌 35 % Royaume-Uni # 28 % Pays-Bas 26 % France (23 % Corée du Sud 👀 13 % Nombre de répondants (18-64 ans) par pays : 2 029-9 989. Étude réalisée entre janvier et décembre 2022. Source: Statista Consumer Insights statista 🔽

Les points de vue sur l'utilisation du cannabis médical varient beaucoup d'un pays à l'autre. Selon les





enquêtes du <u>Consumer Insight</u> de Statista, l'Allemagne et la Pologne font partie des pays où les habitants sont les plus ouverts à ce sujet. Comme le montre le graphique ci-dessus, respectivement 39 % et 46 % des répondants allemands et polonais sont enclins à y avoir recours dans le cadre d'un traitement.

En Allemagne, le sujet a récemment attiré l'attention du public, étant donné que le gouvernement examine actuellement la possibilité d'autoriser la consommation de cannabis pour les adultes, y compris à usage récréatif. Le pays prévoit d'élaborer son <u>projet de légalisation du cannabis</u> d'ici la fin de l'année 2023. Pour rappel, le cannabis médical est légal en Allemagne depuis 2017 pour les patients gravement malades.

Au Canada, où l'usage du <u>cannabis</u> est légal depuis 2018, les habitants sont également plutôt intéressés par cette forme de traitement : plus du tiers des répondants sont disposés à en prendre. En revanche, en Espagne et en France, seulement 22 % et 23 % des personnes interrogées ont déclaré être ouvertes à la prise de cannabis médical pour se soigner. En Corée du Sud, elles sont encore moins nombreuses : 13 % seulement.

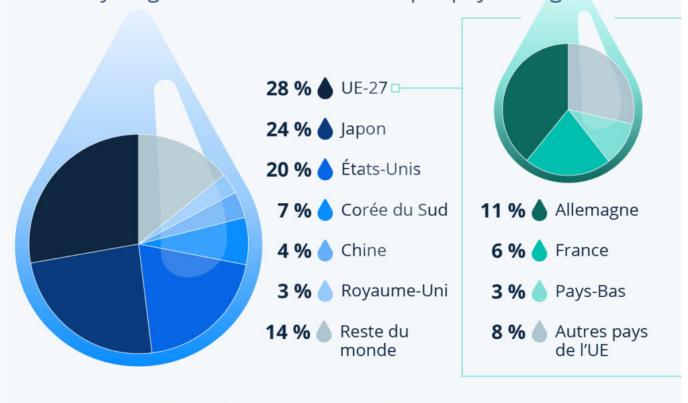
De Claire Villiers pour Statista.

Production d'hydrogène : l'Europe mène la course aux brevets

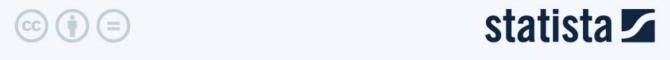


L'UE mène la course aux brevets sur l'hydrogène

Part des brevets liés aux technologies de production de l'hydrogène entre 2011 et 2020, par pays d'origine



Sources : Agence internationale de l'énergie, Office européen des brevets



La production d'hydrogène fait partie des technologies prometteuses pour mener à bien la <u>transition</u> <u>énergétique</u>. Il existe différents types d'hydrogène, classés en fonction du procédé de fabrication et des émissions qui en résultent. L'hydrogène « vert », qui n'émet absolument aucun gaz à effet de serre, correspond à celui produit par électrolyse de l'eau en utilisant de l'électricité provenant de <u>sources renouvelables</u>.





Comme le dévoile une <u>étude</u> de l'Agence internationale de l'énergie et de l'Office européen des brevets, l'Europe est en tête de la course technologique mondiale dans ce domaine. Entre 2011 et 2020, les pays de l'Union européenne ont été à l'origine de 28 % des dépôts de brevets liés à la production d'hydrogène dans le monde. L'Allemagne (11 %) et la <u>France</u> (6 %) représentent plus de la moitié des dossiers d'invention émanant de l'UE.

Les autres nations qui contribuent le plus à la <u>recherche mondiale</u> dans ce domaine sont le Japon et les États-Unis, avec une part respective de 24 % et 20 % des dépôts de brevets au cours de la période étudiée.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

La France parmi les pays les mieux préparés à un avenir vert



La France parmi les mieux préparés à un avenir vert

Classement des pays les plus et les moins aptes à évoluer vers un avenir durable et à faible émission de carbone en 2022 *



* Score de 10=meilleure performance. Indice basé sur : émissions de carbone, transition énergétique, société verte, innovations propres et politique climatique. 76 pays étudiés.

Source: MIT Technology Review Insights













Selon une <u>étude</u> de l'Institut de technologie du Massachusetts « MIT Technology Review Insights », l'Islande, le Danemark et les Pays-Bas sont les pays les mieux préparés à un avenir durable et à faible émission de dioxyde de carbone (CO2). Les autres pays qui font partie du top 10 du classement du « <u>Green Future Index 2022</u> » sont le Royaume-Uni, la Norvège, la Finlande, la France, l'Allemagne, la Suède et la Corée du Sud.

Cet indice mesure la manière dont 76 pays du monde réduisent leurs <u>émissions de carbone</u>, développent des énergies propres et innovent dans les secteurs durables. Il prend <u>également</u> en compte les initiatives prises en faveur de la protection de l'environnement et la <u>politique climatique</u> des gouvernements.

L'Islande, qui occupe la première place avec un score de 6,9 sur 10, est l'un des deux pays européens qui produit plus d'électricité à partir de <u>sources renouvelables</u> qu'il n'en consomme, d'après des chiffres relayés par le Forum économique mondial.

Selon les auteurs, certains pays ont fait un bond en avant au classement par rapport à l'année précédente en améliorant leur politique climatique. Le Royaume-Uni, par exemple, qui est passé de la 17ème à la 4ème place en un an, a fortement investi dans les énergies propres.

La Corée du Sud, également entrée dans le top 10 cette année, est considérée comme l'un des meilleurs au monde en matière de <u>recyclage</u>: le pays représente le plus grand marché asiatique du café et s'emploie à réduire l'impact de ses déchets, en ayant introduit en juin 2022 un système de reprise de tous les gobelets de café jetables. Des progrès ont également été réalisés dans la réorientation de dépenses d'infrastructure vers des projets de production d'énergie propre.

La France est le septième pays le mieux préparé à un avenir durable et à faible empreinte carbone selon l'indice, avec un score de 6,1 sur 10. Le pays marque notamment des points grâce à son ambitieuse politique de développement de l'<u>hydrogène décarboné</u> et a prévu d'investir 7 milliards d'euros dans ce domaine d'ici 2030.

De Claire Villiers pour Statista

Les artistes les plus écoutés en France sur Spotify





Décembre n'est pas seulement le mois du recueillement, des fêtes en famille et des cadeaux - c'est aussi la période des rétrospectives annuelles. Parmi elles : la rétrospective annuelle de Spotify. La plateforme de streaming musical qui fait partie des services les plus utilisés en France avec Deezer vient de publier son classement des artistes les plus écoutés en 2022 par pays.



Dans le top 10 des artistes les plus écoutés en France sur Spotify cette année, on retrouve presque uniquement des rappeurs français, à l'exception du chanteur canadien The Weeknd, neuvième dans l'Hexagone et quatrième au classement mondial avec plus de 80 millions d'auditeurs par mois. Pour la deuxième année consécutive, Jul conserve la première place du classement. Le rappeur marseillais affiche un total de 6,5 millions d'auditeurs mensuels sur Spotify (total mondial). Derrière Jul, Ninho occupe la deuxième place du podium suivi de Gazo. Ces deux artistes comptent respectivement 4,9 et 5,8 millions d'auditeurs par mois. Damso, PNL, Naps, Orelsan, Tiakola et Nekfeu complètent le classement.

Les rappeurs masculins dominent le classement des écoutes sur Spotify en France et on constate que les femmes sont absentes de ce top 10. Comme le montre <u>un autre graphique</u>, à l'inverse de leurs homologues masculins, très majoritairement francophones, les musiciennes les plus populaires sur la plateforme dans l'Hexagone sont pour la plupart anglo-saxonnes.

Claire Villiers pour **Statista**.

Dema1.org, quand chaque avenir mérite un coup de main

Quand l'inflation grimpe, que le pouvoir d'achat diminue, les étudiants voient leur destin se fragiliser. Pour éradiquer les abandons, augmenter l'accès aux grandes écoles et s'insérer mieux et plus rapidement dans la vie active l'association, l'association Article 1 propose de former 2 300 binômes mentor-étudiant, en Provence-Alpes-Côte d'Azur pour soutenir les étudiants. Un combo gagnant pour moins d'abandons, plus d'accès aux grandes écoles et une meilleure insertion dans la vie active

Les plus touchés?

Ce sont les jeunes issus des classes moyennes, populaires qui outre d'être très affectés par l'inflation, peinent à choisir la bonne formation et à décrocher des stages. Pour pallier aux difficultés ? Le mentorat pourrait s'avérer utile. C'est en tout cas la posture de l'association Article 1 qui a mis en place une plateforme Dema1.org actuellement nourrie de 40 000 mentors en France.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur

En Paca, l'association propose d'accompagner 5 500 jeunes dans leur choix d'orientation et l'insertion professionnelle via la plateforme gratuite Dema1.org. Dès cette année universitaire 2 300 pourront être épaulés par des mentors. La plateforme lancée en septembre 2021avait formé 6 mois plus tard, 20 000 binômes partout en France et ambitionne d'en structurer 40 000 à la fin de l'année scolaire 2023.



Ecrit par le 18 décembre 2025

Et il y a urgence

Le concept répond à une réelle demande : « Il y a urgence ! En cette rentrée les jeunes sont focalisés sur des problématiques liées à l'augmentation du coût de la vie. Ils mettent donc pour l'instant de côté d'autres préoccupations liées à la réussite de leurs études et à leur préparation de leur insertion professionnelle ... Tôt ou tard, cela va devenir un problème. Il faut donc qu'ils prennent conscience dès le début de l'année universitaire qu'ils peuvent compter sur un accompagnement gratuit qui va leur être précieux tout au long de l'année. Depuis 2004, le mentorat fait partie des solutions permettant à des milliers de jeunes issus de milieux populaires de réussir leurs études et d'accéder à des carrières professionnelles correspondant à leurs ambitions,» assure Benjamin Blavier, Cofondateur de l'Association Article 1.

DR

Retour d'expérience

Lors des premiers retours d'expérience 57% des mentorés déclaraient avoir échangé plusieurs fois par mois avec leur mentor et 76% avalisaient le concept et même le recommanderait à d'autres étudiants. Lors d'une étude d'impact réalisée en 2018 l'association déclarait moins 32 % d'abandon en première année d'études supérieures ; Plus 40 % de chance d'être admis dans les grandes écoles pour les étudiants inscrits en CPGE, Classes préparatoires aux grandes écoles) ; 6 mois après l'obtention de leurs diplômes, une meilleure insertion dans le monde du travail (+37 %) et une meilleure rémunération (+ 17 %) à diplôme équivalent.

En savoir plus

Article 1 est Né de la fusion de deux associations de lutte contre l'inégalité des chances -Frateli & Passeport Avenir- et promeut une société où l'orientation, la réussite dans les études et l'insertion professionnelle est accessible à toutes les origines sociales, économiques et culturelles.

Articles 1 en chiffres 2020-2021

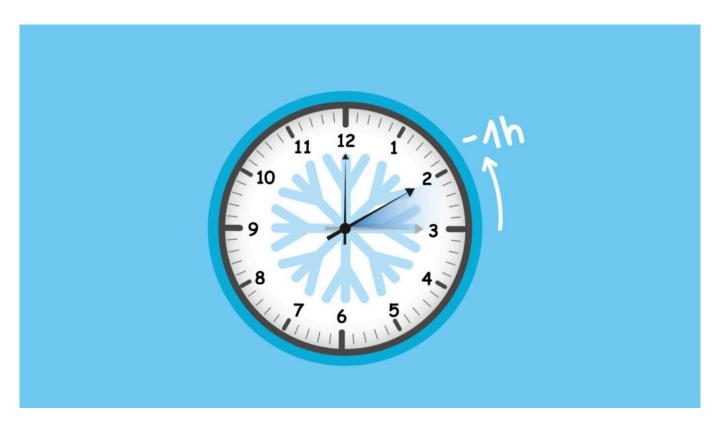
La communauté réunie par Article 1 comprend 200 000 personnes : lycéens, mentorés, mentors, chefs d'entreprise, dirigeants publics et de fondations, enseignants. 153 000 jeunes sont utilisateurs des plateformes digitales. 28 000 jeunes ont été rencontrés au cours des 1 400 ateliers organisés. 19 150 bénévoles étudiants et volontaires du monde professionnel. 2 300 étudiants sont accompagnés individuellement de Bac+1 à Bac +5. 200 entreprises sont partenaires et l'association bénéficie de 4 labellisations : French impact, Tech for good, Parcours de réussite et Tremplin asso. L'association est éligible à la déduction fiscale relative au mécénat et est habilitée à recevoir la taxe d'apprentissage.

DR



Ecrit par le 18 décembre 2025

Tout savoir sur le passage à l'heure d'hiver de ce week-end



Le passage à l'heure d'hiver se déroulera ce dimanche 30 octobre. La montre doit être reculée d'une heure à trois heures du matin.

Le passage à l'heure d'hiver se déroulera dans la nuit du samedi 29 octobre au dimanche 30 octobre, à 3 heures du matin il faudra reculer d'une heure. Ainsi, à 3 heures du matin, il sera 2 heures.

Le changement d'heure a été instauré en France à la suite du choc pétrolier de 1973-1974. Depuis 1998, les dates de changement d'heure ont été harmonisées au sein de l'Union européenne. Dans tous les pays membres, le passage à l'heure d'hiver s'effectue le dernier dimanche d'octobre et le passage à l'heure d'été, le dernier dimanche de mars.

Pour rappel, en mars 2019, les eurodéputés ont voté pour la suppression du changement d'heure saisonnier. Cette réforme devait prendre effet en 2021, mais la fin du changement d'heure a ensuite été ajournée par la crise sanitaire du Covid-19 et un avis défavorable du Conseil européen. Le texte n'a pas été réexaminé à ce jour.



Ecrit par le 18 décembre 2025

J.R.